

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT**

DE_2021_051

Décision modificative n°5 - Programme 128 Travaux ZEC St-Georges

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjols, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Madeleine MACQ, Jean-Philippe MARTIN, Pierre PANTANELLA, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Didier CADAUX par Patrick SALSON, Catherine JOUVE par Gilbert FAUCHER, Régis VALGALIER par Madeleine MACQ

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 30 novembre 2021

Délégués du comité syndical		
En exercice : 23	Présents : 11	Pouvoirs : 3
Résultat du vote		
Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Le Président expose au comité syndical que les crédits ouverts sur le programme 128 Travaux ZEC St-Georges sont affectés en dépenses à l'article 4581. Il convient de basculer ces crédits sur l'article 2312.

Il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
4581128 - 128	Opérations investissement sous mandat	-52 100.00 €	
2312 - 128	Agencements et aménagements de terrains	+ 52 100.00 €	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Président invite le comité syndical à voter ces crédits.

À l'unanimité, le comité syndical après en avoir délibéré,

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 09/12/2021
et publié ou notifié
le 10/12/2021